

Le conventionnement des logements sociaux et la conséquence sur les loyers

Le conventionnement des logements sociaux encadre les loyers et les aides (APL) pour garantir un accès abordable, tout en imposant des obligations strictes aux bailleurs et gestionnaires.

Cette formation permet de maîtriser les règles juridiques et financières (surfaces, indices, types de conventions) et d'éviter les erreurs coûteuses ou les litiges.

Elle est essentielle pour sécuriser la gestion locative, optimiser les subventions et renforcer la transparence avec les locataires.

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

Durée
14 heures

Mode d'organisation :
Mixte

SATISFACTION 86%

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Personnel du service de gestion locative

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

Objectifs pédagogiques

- Identifier les dispositions générales relatives aux conventions et les conséquences pratiques qui en découlent pour la gestion locative (montant des loyers, mise en œuvre APL)

E-start : ****Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.****

E-Coach : ****Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel****

Programme de la formation

1. Dispositions générales relatives aux conventions

- Notions sur le financement : PLUS, PLAI PLS, fonds propres et subventions, incidences sur les loyers.
- Dispositions concernant les loyers : fixation des loyers, majorations, révisions, indices
- Déroulement de la convention : signature, application, acceptation du nouveau bail, refus du nouveau bail, résiliation de la convention
- Différents concepts surfaces utilisées dans les logements : surface corrigée, surface utile, surface habitable, nouvelle surface de plancher

2. Les diverses conventions-types

- Entre l'État et les organismes d'HLM : application, résiliation, logements concernés
- Les obligations découlant de la signature des conventions : obligations envers l'État, obligations envers la CAF – APL, obligations envers le locataire
- Les conventions signées : Immeubles acquis occupés (IAO), Paludos, sans travaux

3. Etude de cas

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les participants mettront en œuvre une méthodologie de résolution de problèmes à partir de leur expérience.

Le formateur enrichira cette démarche par des apports méthodologiques et juridiques. Une étude de cas sera également proposée. Les participants pourront se munir de tous documents qui leur seraient nécessaires notamment dans le cadre des cas pratiques qu'ils voudraient voir résoudre.

Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 1.400 € (TVA 20%)

Tarif spécial inscription 1 mois avant : -10%

sont inclus : les supports pédagogiques (en présentiel : les petits-déjeuners les repas et pauses-café)

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

Nos prochaines sessions

24/11/2026 au 25/11/2026

